

## *Compte rendu de la réunion du CLDVA du jeudi 20 avril 2023*

Présents : Mme LOUIT, Mme D'OLIVEIRA, Mr LABORDE (élus) José-Raymond SANCHEZ (Association Envol), François LOUIT (MJCCS), Philippe ARTAUD (SLO Tennis club), Michèle MERGNY (MJCCS).

Excusés : Comité des fêtes, PSLPEPM, SLO Football club, Country.

### POINTS TRAITES :

**Open Agenda** : ce sera un agenda mis en ligne sur le site de la Mairie. Chaque association aura son entrée pour y inscrire des informations relatives à des manifestations ouvertes à tous. Il y aura un modérateur (le délai de mise en ligne sera de 2 ou 3 jours maximum).

Cet outil devrait être effectif au mois de septembre. Les moyens pour y accéder seront donnés à ce moment-là.

### **Adresses mail groupées :**

A la demande des associations et pour une facilité d'échanges, des adresses mail génériques ont été mises en place.

Adresse mail pour pouvoir s'adresser à toutes les associations : [touteslesassociations@saint-lys.fr](mailto:touteslesassociations@saint-lys.fr)

Adresse mail pour s'adresser aux associations sportives : [assosport@saint-lys.fr](mailto:assosport@saint-lys.fr)

Adresse mail pour s'adresser aux associations culturelles : [assocultureloisirs@saint-lys.fr](mailto:assocultureloisirs@saint-lys.fr)

Adresse mail pour s'adresser aux associations à caractère social, humanitaire et environnemental : [assosolidariteenvironnement@saint-lys.fr](mailto:assosolidariteenvironnement@saint-lys.fr)

### **Mutualiser le matériel de certaines associations :**

IL a été décidé de réaliser un questionnaire en ce sens pour solliciter toutes les associations afin d'inventorier le matériel qui pourrait être mutualisé entre les associations (questionnaire joint).

Problème du plan comptable :

Le plan comptable est souvent difficile à remplir pour les associations. Celui proposé par le département ressemble au CERFA, mais il peut être utilisé sous excel et ainsi les calculs se font automatiquement.

Le service au département, qui s'occupe de cela, est joignable rapidement et peut répondre à des questions.

Voici l'adresse du site :

<https://.haute-garonne.fr/dossier/les-associations-en-haute-garonne>

Ils se déplacent dans les Maisons de solidarité (aux Glycines) si besoin. Un inventaire des questions sera fait. Pour cela, un questionnaire vous est proposé en pièce jointe.

Pour les trésoriers qui voudraient suivre une formation, par rapport au plan comptable, au niveau de la Fédération des Foyers Ruraux, pour cette année scolaire, c'est terminé. Par contre, à partir de septembre 2023, ce serait possible.

Les Foyers ruraux enverront les formations qu'ils organisent (le samedi matin) au service associations de la Mairie dès qu'ils les auront finalisées.

Maintenant, également, il devient obligatoire de valoriser le bénévolat. Cela consiste à chiffrer les heures de bénévolat effectuées pour l'association.

Pour cela, on peut aller sur le site du département où l'on peut télécharger une fiche individuelle et une fiche d'explications.

Au niveau de la Mairie, il y a un Conseil Local de la Transition Ecologique. Les représentants du CLDVA à cette instance sont pour l'instant les membres du SLO Football Club.

Il y a également la possibilité pour des personnes du CLDVA d'être le 1<sup>er</sup> samedi du mois à la MJCCS pour aider les associations.

### **Questions diverses :**

Identification de l'Escalys : Le diagnostic des bâtiments de France va être rendu la semaine prochaine.

Après, les travaux pour les signalétiques pourront commencer. Il faudra l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Quatre grilles de banderoles vont être installées :

Route de Ste Foy à hauteur du Lotissement Joseph Bouas

Croisement Reine Blanche Sébastopol

Collège (poteau)

Ecole Tabarly (sur la butte)

Ce sont les Services Techniques qui installeront les banderoles.

Par contre, il faudra récupérer les banderoles rapidement.

Pour les panneaux d'expression libre, comme le nom l'indique l'expression est libre et non contrôlée.

La prochaine réunion est prévue le **jeudi 25 mai à 18 h 30**

### **Ordre du jour :**

- Les rendez-vous du samedi matin à L'Escalys
- Participation au CLTE
- Travail sur les critères d'attribution des subventions
- Questions diverses